

N° du film : 150259

Version : 3

2000-03-13

Entente/contrat :

FINAL DESTINATION

GENRE : Épouvante

RÉSUMÉ :

Une classe d'adolescents d'un collège américain prend place dans un avion pour Paris lorsque l'un d'eux, Alex, a une prémonition, et voit l'avion exploser. Dans sa panique, il parvient à convaincre quelques amis de quitter l'avion. A quelques minutes du décollage, l'avion explose en plein vol. Troublés par l'événement, les amis d'Alex se retournent contre lui et le suspectent d'avoir provoqué le *crash* par son pouvoir psychique. Le F.B.I. enquête. Seule une jeune fille, Clear, fait confiance au jeune homme. Un à un, les amis d'Alex meurent dans des circonstances mystérieuses. Tod est étranglé par une corde à linge. La petite amie de Carter, un autre étudiant, est fauchée par un autobus. Alex tente de déjouer la Mort, en sauvant la vie de Carter. Mais il ne pourra rien faire pour l'institutrice. Celle-ci meurt, attaquée par ses instruments de cuisine. A la fin, il ne reste plus que trois survivants, Alex, Clear et Carter. Lequel sera la victime du prochain accident?

MOTIFS :

Reprenant un schéma de base du film d'épouvante pour adolescents, le groupe de jeunes dont, un à un, les membres sont tués, soit par une malédiction, par un maître d'oeuvre, ou par un être fantastique, le film développe une intrigue dont la fin est prévisible pour tout spectateur de films de ce genre: comme toujours le héros et son amoureux échappent à la mort. Le jury note que la tension du film demeure moyenne, à quelques scènes près. Dans le film, la mort prend figure de sources d'énergie et d'outils domestiques. Câbles électriques, eau, gaz, cordes à linge, douche, grille-pain, couteaux de cuisine, etc. soudain s'animent et s'attaquent aux vivants. Le procédé, s'il peut faire peur aux enfants, demeure tout à fait invraisemblable pour le spectateur possédant un début de maturité. Le traitement insiste par moments sur le graphisme sanglant, mais l'absence de réalisme, le recours au fantastique domestique, atténue la crédibilité de l'image et la portée du graphisme, lequel demeure dans les limites du film d'épouvante

habituellement classé 13 ans et plus. Pour ces raisons, le jury réserve le film au public possédant un début de maturité, avec indication.

CLASSEMENT : 13 ans et plus

INDICATION (S) : Horreur

11 avril 2000

France Renaud
Présidente du jury d'examen